

Passeport et carte d'identité : Anticipez vos démarches !

Vous prévoyez un voyage à l'étranger pour vos prochaines vacances ? Pensez à vérifier la validité de vos pièces d'identité et anticipez vos démarches. Face à l'affluence des demandes, les délais peuvent être longs.

À l'approche des périodes de départs en vacances ou des examens, les demandes de rendez-vous de cartes d'identité ou de passeport augmentent entraînant un allongement des délais de délivrance. Les usagers sont donc encouragés à anticiper au maximum leur démarche. **Attention : Modifier l'adresse de sa carte d'identité n'est pas obligatoire en cas de déménagement. Néanmoins, vous pouvez faire une demande de renouvellement, mais celle-ci ne sera pas traitée en priorité.**

Effectuer une demande

Pour faire votre demande, vous devez d'abord effectuer une pré-demande en ligne sur le [site de l'ANTS](#) puis prendre [rendez-vous en ligne](#) via la plateforme RDV360.

Formalités-population

14 place Henri-Barbusse
94250 Gentilly
France

[01 47 40 58 08](tel:0147405808)
formalites@ville-gentilly.fr

Horaires : du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30. Permanence le samedi matin de 9h à 12h.
Fermé le jeudi matin.

Les 24 et 31 décembre, le service ferme une heure plus tôt.

Publié le 26 janvier 2023